



NOTE DE SERVICE N° 032 /MBPE/DGD du **12 MARS** 2021  
(DIFFUSION GENERALE)

**Objet : Procuration en douane**

**Réf. : Courrier MAERSK CI du 26/02/2021**

Conformément à la correspondance visée en référence, j'ai l'honneur de porter à la connaissance de l'ensemble du service que **Monsieur AHORE Aka Cadjo Justin** a reçu mandat pour représenter la **société MAERSK Côte d'Ivoire**, commissionnaire en douane agréé sous le numéro 00181P, auprès de l'Administration des douanes.

Il est, par conséquent, autorisé à signer les déclarations en douane et à répondre à toute convocation, au nom et pour le compte de ladite société.

J'invite le service à mettre à jour les registres pour tenir compte de la présente.

**PJ** : Spécimen de signature de l'intéressé.

LE DIRECTEUR GENERAL  
DIRECTION GENERALE DES DOUANES  
Le Directeur  
Général  
**Général DA Pierre A.**  
Officier de l'Ordre National

AS  
Mm  
-/-

AS  
Mm  
-/-

AS  
Mm  
-/-

